

Conditions générales de prestations de services

Mises à jour le 6 juin 2023

1 – PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de prestations de services (ci-après dénommée les « Conditions Générales ») constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles KOPYLOTE-EI fournit, au Client qui lui en fait la demande, des services de conseils et d'accompagnement.

Est considérée comme Client toute personne morale retournant à KOPYLOTE-EI un devis signé.

Ces Conditions Générales s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les services rendus par KOPYLOTE - EI auprès des Clients.

KOPYLOTE - EI ne reconnaît pas les conditions générales ou particulières d'achat du Client, lesquelles sont sans effet dans le cadre des présentes.

Ces Conditions Générales sont systématiquement communiquées au Client dans le cadre de la conclusion du contrat de prestation. Elles sont également disponibles sur le site internet kopylote.bzh

Toute commande de services implique, de la part du Client, l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.

Par ailleurs, KOPYLOTE - EI se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions particulières.

2 – IDENTITÉ DU VENDEUR

KOPYLOTE - EI est une entreprise individuelle ayant pour siège social le 19 bis rue de Porh Priendo à Ploeren 56 880.

KOPYLOTE - EI est spécialisée dans le conseil et l'accompagnement des dirigeants d'entreprises.

3 – DÉTAIL DES PRESTATIONS, EXÉCUTION, TERME

KOPYLOTE - EI propose des prestations de services destinées aux Clients souhaitant structurer et développer leur entreprise.

Les prestations sont proposées sous forme d'exercices et d'ateliers lesquels sont répartis dans le temps et sur la durée selon les modalités indiquées sur le devis signé par le Client.

KOPYLOTE - EI s'engage à réaliser la prestation d'accompagnement avec sérieux et continuité.

Le Client s'engage à s'impliquer dans le processus d'accompagnement dispensé par KOPYLOTE - EI. Le Client s'engage à prendre connaissance des ressources mises à sa disposition tout au long de l'accompagnement par KOPYLOTE - EI.

Le Client s'engage à fournir les efforts nécessaires pour implémenter les conseils dispensés par KOPYLOTE - EI.

Par ailleurs, KOPYLOTE - EI peut être amenée à solliciter des informations complémentaires de la part du Client pour la bonne exécution du contrat, notamment pour travailler sur les prochains ateliers ou les planifier avec le Client.

Les parties s'engagent à respecter les heures et dates de rendez-vous convenus. Les parties s'engagent à se rendre disponibles pendant toute la durée de l'accompagnement. Les parties peuvent convenir de reporter ou annuler un atelier.

KOPYLOTE - EI est tenue à une obligation de moyens. Ces derniers sont matérialisés sous la forme de conseils, outils et clés donnés au Client sur les aspects stratégiques et organisationnels de son activité. Il appartient au Client de mettre en œuvre les actions recommandées avec sérieux et implication. KOPYLOTE - EI ne saurait être tenue responsable des résultats du Client pendant la durée de l'accompagnement et après son terme.

En aucun cas, KOPYLOTE - EI ne peut être tenu pour responsable des décisions professionnelles ou personnelles du Client pendant la période de l'accompagnement ou ultérieurement.

KOPYLOTE - EI demande ses préférences de contact au Client en début de prestation. Cependant, l'attention du Client est attirée sur le fait que seuls font foi les échanges par email ou par courrier recommandé avec accusé de réception.

La prestation prend fin 7 jours après la tenue du dernier point d'étape réalisé entre KOPYLOTE-EI et le Client.

Au terme de la prestation, le Client peut dupliquer et conserver son espace avec l'intégralité des contenus travaillés. Cet espace est conservé à disposition pendant 30 jours, après quoi il est susceptible d'être supprimé sans préavis.

Conditions générales de prestations de services

Mises à jour le 6 juin 2023

KOPYLOTE – EI peut demander au Client d'émettre un avis sur la prestation réalisée; le Client autorise KOPYLOTE – EI à diffuser cet avis sur le Site Internet ou tout autre support à des fins de publicité.

Si le Client souhaitait poursuivre les prestations d'accompagnement avec KOPYLOTE – EI, les parties en conviendraient et établiraient un nouveau contrat de prestation.

En cas de manquement grave par l'une des parties à ses obligations au titre des Conditions Générales, la partie lésée met en demeure la partie défaillante de remplir ses obligations, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Faute de résolution dans les 30 jours suivant cette mise en demeure, la partie lésée pourra résilier le contrat de prestation de plein droit.

Dans le cas d'une défaillance de KOPYLOTE – EI, le Client reçoit un remboursement au prorata de l'accompagnement non réalisé. Le Client est remboursé des éventuels trop-perçus dans un délai de 15 jours par KOPYLOTE – EI.

Dans le cas d'une défaillance du Client, les sommes déjà versées resteront acquises à KOPYLOTE – EI et le Client demeurera redevable de la totalité du prix de la prestation commandée.

La Force Majeure est définie à l'article 1218 du Code Civil. Le contrat est suspendu temporairement ou résolu de droit dans les conditions prévues au même article. Dans ce cas de figure, le Client est facturé au prorata de l'accompagnement consommé. Le Client est remboursé des éventuels trop-perçus dans un délai de 15 jours par KOPYLOTE – EI.

KOPYLOTE – EI est tenue d'une obligation de moyens et met tout en œuvre pour satisfaire aux besoins exprimés par ses Clients, dans la mesure où ces derniers entrent dans le champ contractuel de la prestation. Si toutefois le Client devait être insatisfait de la prestation de KOPYLOTE – EI, il peut mettre fin au contrat de prestation par courrier recommandé avec accusé de réception, et ce sans préavis. Dans ce cas, le Client est facturé au prorata de l'accompagnement consommé. Le Client est remboursé des éventuels trop-perçus dans un délai de 15 jours par KOPYLOTE – EI.

4 – TARIFS ET RÈGLEMENT

Les Prestations sont fournies au tarif indiqué sur le devis accepté par le Client. KOPYLOTE – EI se réserve le droit de répercuter sans préavis sur ses tarifs, toute nouvelle augmentation de taux de taxes existantes.

Une facture d'acompte de 50 % peut être émise à l'attention du Client. Son règlement est attendu dans les 7 jours suivant sa réception, et en tout état de cause avant la tenue du premier atelier de travail entre les parties.

Les pénalités de retard éventuelles sont indiquées sur la facture.

Le non-paiement de la facture d'acompte constitue un manquement grave aux obligations du Client.

En amont de la livraison finale des prestations, une facture de solde est remise au Client. Son règlement est attendu dans les 7 jours suivant sa réception. Les pénalités de retard éventuelles sont indiquées sur la facture.

KOPYLOTE – EI accepte les règlements par virement bancaire exclusivement.

5 – RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

L'activité de KOPYLOTE – EI n'est pas soumise à la souscription d'une responsabilité civile et professionnelle obligatoire. Aussi, KOPYLOTE – EI couvre ses risques sur fonds propres.

6 – DROIT DE RÉTRACTATION

L'article liminaire du Code de la consommation dispose que le Professionnel est "toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel". L'ordonnance 2016-301 du 14 mars 2016 vient préciser la nature du non-professionnel ainsi qu'il suit : "toute personne morale qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole". Par nature, les prestations de services proposées par KOPYLOTE – EI s'inscrivent dans le cadre de l'activité professionnelle du client.

Aussi, il est rappelé que le droit de rétractation entre professionnels ne s'applique, aux termes de la loi 2014-344 du 17 mars 2014 que lorsque les conditions ci-dessous sont réunies : le contrat est conclu hors établissement, l'objet du contrat n'entre pas dans le champ d'activité principale de l'entreprise, le nombre de salariés de l'entreprise doit être inférieur ou égal à cinq

La conclusion du contrat hors établissement est caractérisée par l'une des 4 conditions ci-dessous : Le contrat est conclu en dehors du lieu où le professionnel exerce habituellement son activité.

Conditions générales de prestations de services

Mises à jour le 6 juin 2023

Le contrat est conclu dans le lieu où le professionnel exerce habituellement son activité mais immédiatement après avoir été sollicité dans un lieu autre que son établissement habituel

Le contrat est conclu à distance immédiatement après avoir été sollicité dans un lieu autre que l'établissement habituel

Le contrat est conclu lors d'une excursion organisée par le professionnel ayant pour objectif de promouvoir et vendre des biens ou services au consommateur

Les conditions pour exercer un droit de rétractation entre professionnels n'étant pas réunies, le Client ne saurait s'en prévaloir.

Par ailleurs, l'article liminaire du Code de la consommation définit le Consommateur comme "toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole".

Les personnes morales n'ayant pas la qualité de Consommateur, l'article L 221-18 du même code ne saurait s'appliquer.

Toutefois, KOPYLOTE – El restant toujours soucieuse de la satisfaction de ses Clients donne la possibilité au Client de la contacter à l'adresse suivante albane@kopylote.bzh afin d'examiner sa demande.

7 – DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

KOPYLOTE – El demeure propriétaire de tous les droits relatifs à la Propriété Intellectuelle de tous les contenus qu'elle produit, incluant sans que cette liste ne soit limitative, son Site Internet, les articles ou réseaux sociaux, les supports et comptes-rendus mis à la disposition des Clients.

Le Client n'est pas autorisé à divulguer, reproduire ou exploiter les contenus en question, hormis quand ce droit lui est expressément consenti par écrit ou au titre des présentes.

KOPYLOTE – El consent au Client le droit de reproduire, pour son usage personnel ou professionnel, l'espace de travail privé ainsi que les comptes-rendus et exercices qui lui sont fournis dans le cadre de la réalisation de la prestation.

Le Client s'interdit néanmoins de divulguer ou revendre pour son compte ou celui de tiers les contenus en question.

8 – DONNÉES PERSONNELLES

Les "Données Personnelles" sont les informations concernant le Client en tant que personne physique,

que ce dernier communique volontairement à KOPYLOTE – El dans le cadre de la réalisation de la prestation de services.

Elles regroupent notamment les données nominatives telles que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse de messagerie électronique...

KOPYLOTE – El est responsable de traitement de données personnelles, tel que visé par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 ainsi que le règlement général sur la protection des données.

Ces données sont collectées pour les finalités ci-dessous : gestion de la relation avec le Client, organisation et exécution de la prestation de services souscrite par le Client, intérêt légitime de KOPYLOTE – El.

KOPYLOTE – El peut être amenée à partager les données personnelles du Client avec des tiers, exclusivement dans le cadre de la conduite de la relation commerciale avec le Client.

Ainsi, KOPYLOTE – El partage sans que cette liste soit exhaustive des données personnelles du Client pour l'établissement des devis et factures.

KOPYLOTE – El rappelle ci-dessous au Client les bases légales sur lesquelles peuvent reposer la collecte et le traitement de données personnelles, ainsi que définies par le RGPD en son chapitre 2, article 6 : le consentement, l'exécution du contrat, l'intérêt légitime, les intérêts vitaux et l'intérêt public.

Le Client est invité à visiter le site internet de la CNIL pour de plus amples informations sur les différentes bases légales dans le cadre du RGPD.

KOPYLOTE – El conserve les données qu'elle traite pendant la durée requise en regard aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Par ailleurs, KOPYLOTE – El met en œuvre les moyens nécessaires à la protection de ces mêmes données.

KOPYLOTE – El notifie la CNIL dans les meilleurs délais en cas de violation des données personnelles. Lorsque la violation est de nature à engendrer un risque pour les personnes concernées ou de leur porter préjudice, elles sont également informées dans les meilleurs délais.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement de ses données. Ce droit peut s'exercer en contactant par email à albane@kopylote.bzh ou par courrier simple au siège social de KOPYLOTE – El.

Conditions générales de prestations de services

Mises à jour le 6 juin 2023

KOPYLOTE - EI répond à ces demandes dans un délai de 30 jours ouvrés à compter de la réception de la demande.

9 – LITIGES

KOPYLOTE - EI est soucieuse de la satisfaction de ses clients et les invite dans un premier temps à formuler toute demande, réclamation ou insatisfaction par courrier électronique à albane@kopylote.bzh ou postal au siège de la société.

Les présentes conditions générales sont rédigées en Français et ne sauraient être traduites. Elles sont soumises à la loi française pour leur interprétation et application.

Pour tout litige ne pouvant être résolu à l'amiable portant sur l'interprétation, l'application ou l'exécution des présentes conditions générales ou des prestations de services, les parties conviennent de la compétence exclusive des tribunaux de la juridiction du siège social de KOPYLOTE - EI.

Les parties font élection de domicile ainsi qu'il suit :
Le siège social de la société KOPYLOTE - EI est au 19 bis rue de Porh Priendo, 56 880 Ploeren.
Le siège social du client est celui indiqué sur le devis qu'il a accepté et signé.